

BILAN D'ACTIVITE 2010 – 2011 – 2012 DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU du SAGE LOIRE AMONT

Projet validé par la C.L.E. du 22 mars 2013

**Conseil Général
de la Haute-Loire**

Direction de l'Espace rural
et du Développement local

Service Environnement
Tél : 04 71 07 43 50
Fax : 04 71 07 43 52
Courriel
serviceenvironnement@cg43.fr

Affaire suivie par : Valérie BADIOU

A. MODALITÉ D'ÉLABORATION ET CONTENU DU BILAN D'ACTIVITÉ

L'article 15 des règles de fonctionnement de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Loire amont adopté le 29 septembre 2011 précise : « La C.L.E. établit un rapport annuel sur ses travaux et orientations et sur les résultats et perspectives de la gestion des eaux dans le ou les sous-bassins de sa compétence ».

Ce rapport, transmis aux membres de la C.L.E. au moins 10 jours avant la séance qui l'examinera, est adopté en séance plénière. Il est transmis obligatoirement au Préfet coordonnateur de bassin, aux Préfets des quatre départements concernés (Haute-Loire, Ardèche, Loire et Puy de Dôme) et au Comité de Bassin Loire Bretagne.

Le présent bilan d'activité est **établi pour les années 2010 – 2011 - 2012.**

B. ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA PROCÉDURE

La phase d'élaboration du SAGE Loire amont a débuté en 2005 avec la première réunion de la Commission Locale de l'Eau.

Suite à la **validation de l'état des lieux du SAGE par la CLE début 2008**, et du **diagnostic partiel et des enjeux en 2009**, les années 2010 et 2011 ont vu l'avancement de différentes études complémentaires et le démarrage des réflexions sur le **scénario tendanciel, approuvé début 2012.**

En 2011, les réflexions sur le scénario tendanciel ont ainsi permis de mettre en évidence les évolutions attendues sur le territoire à moyen terme. Couplé aux résultats de l'état des lieux et du diagnostic, cela a permis d'identifier des sous-enjeux et axes d'interventions prioritaires. Ces sous-enjeux ont été traduits en objectifs à atteindre pour le SAGE Loire Amont, ce qui guidera la construction de la stratégie du SAGE.

En parallèle, les acteurs de la CLE ont travaillé **à l'identification et à la description des mesures potentielles** permettant de répondre aux sous-enjeux non satisfaits par les tendances d'évolution attendues et les mesures et politiques environnementales prévues dans une perspective d'atteinte des objectifs de la Directive Cadre sur l'Eau.

La définition de niveaux d'ambition croissants (socle, niveau d'ambition 1 et niveau d'ambition 2) et spécifiques à chacune des 6 thématiques du SAGE (« Gestion quantitative et partage de la ressource », « Ouvrages hydro-électriques et micro-centrales », « Qualité biologique et fonctionnelle des milieux », « Qualité physico-chimique des eaux » et « Crues et inondations ») a été conduite avec les acteurs du SAGE au cours de l'année 2012.

L'évaluation des impacts socio-économiques, environnementaux et techniques et l'analyse des enjeux de mise en œuvre (maîtrise d'ouvrage, financement, etc.) pour chaque thématique et chaque niveau d'ambition proposé par thématique a débuté au deuxième semestre 2012 et a permis d'identifier les avantages et inconvénients de chaque niveau d'ambition par rapport au niveau d'ambition inférieur.

Ces éléments serviront de base aux discussions de la CLE pour élaborer **la stratégie du SAGE en 2013.**

Le détail de l'état d'avancement des différentes actions du SAGE Loire amont est présenté ci-après :

Prestations sous maîtrise d'ouvrage départementale :

◆ Etudes complémentaires :

Trois prestations ont été attribuées au groupement Acteon / EMA Conseil / ECO Décision / Eaucea et ont été lancées officiellement le 23 septembre 2009 par une réunion du Bureau de la C.L.E.. Il s'agit des prestations suivantes :

- **Diagnostic socio-économique et scénario tendanciel,**
- **Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la définition et l'estimation financière d'un protocole de recueil de données permettant de finaliser le diagnostic global du fonctionnement de l'aménagement hydro-électrique de Montpezat, diagnostic et élaboration des scénarios.** Le marché d'acquisition de données ainsi défini et intitulé « **approfondissement de la connaissance de l'impact des aménagements de Montpezat** » a été lancé fin 2011. Son cahier des charges a été validé lors du Bureau du 23 février 2011.
- **Bilan hydrologique du territoire Loire amont et élaboration des scénarios.**

Le groupement Acteon / EMA Conseil / ECO Décision / Eaucea a également **accompagné les groupes de travail 3 (qualité des eaux) et 4 (qualité des milieux) pour l'élaboration des scénarios contrastés.**

La phase diagnostic de ces études a été validée par la CLE le 2 juillet 2010.

L'accompagnement du groupement de bureaux d'études a concerné la construction du scénario tendanciel (y compris la définition de ses impacts sur les enjeux du SAGE Loire amont liés à la qualité de l'eau et des milieux), du catalogue de mesures, et depuis début 2012, des niveaux d'ambition possibles pour le SAGE et de leur évaluation. Leur prestation se terminera courant 2013.

◆ **Recensement des zones humides :**

Une **méthodologie de recensement des zones humides a été définie et testée sur une commune du territoire du SAGE**, Saint-Victor-sur-Arlanc, **en juillet 2010**. Durant les étés 2011 et 2012, le travail de pré-localisation grâce à la photo interprétation a été réalisé sur 19 communes du SAGE et le recensement de terrain s'est poursuivi sur les communes de Saint-Victor-sur-Arlanc, Craponne-sur-Arzon, Jullianges et Saint-Front. Il est important de souligner que ce travail a été conduit en partenariat avec le Conservatoire Botanique National du Massif Central, notamment pour les sessions de formation des habitants participant au recensement.

Une nouvelle campagne de recensement participatif sera mise en œuvre en 2014, probablement à étudier en lien avec une promotion d'étudiants afin d'accélérer la démarche de recensement.

◆ **Diagnostic relatif à la qualité des cours d'eau :**

Un réseau spécifique au territoire Loire amont de suivi de la qualité des cours d'eau (suivi de 11 stations une année sur trois à raison de 6 passages par an) **a été mis en place en 2010**. Les éléments apportés permettent d'approfondir le diagnostic relatif à la qualité des cours. Ils ont d'ailleurs été intégrés aux autres suivis du réseau départemental de la qualité des cours d'eau de Haute-Loire et présentés dans la plaquette des résultats de l'année 2010.

Une nouvelle campagne de suivi est prévue pour 2013.

◆ **Approfondissement de la connaissance de l'impact des aménagements de Montpezat :**

Une première analyse des impacts de l'aménagement de Montpezat, conduite par le groupement Acteon – Ecodécision – Eaucéa – EMA Conseil en 2010, a mis en évidence **l'influence de l'ouvrage de Montpezat sur l'hydrologie** : impact sur le régime annuel avec une réduction du module d'environ 80% à Pont de la Borie, cet impact s'atténuant vers l'aval avec l'apport des affluents ; impact sur le régime des crues, principalement sur les crues morphogènes dont la fréquence est diminuée ; sécurisation des débits d'étiages de mi-juillet à mi-septembre en année quinquennale sèche ; certaines années, contribution à la prolongation des étiages au delà du 15 septembre.

L'influence du fonctionnement de l'aménagement sur les milieux aquatiques a fait l'objet d'une étude en 2012. L'analyse s'est effectuée notamment à partir de campagnes de terrain (physicochimie, hydrobio, bactério, compartiment physique...) réparties sur un cycle hydrologique complet afin de déterminer les impacts de l'évolution de l'intensité des crues fréquentes sur la morphologie, l'impact de l'aménagement sur la température de l'eau et la dilution des rejets des stations d'épuration, sur le blocage des sédiments dans les retenues, sur les compartiments biologiques.

Les résultats de cette étude sont attendus pour mi 2013.

Prestations sous maîtrise d'ouvrage autre

◆ Inventaire des obstacles entravant la libre circulation des espèces et le transport des sédiments :

Cette étude a été réalisée sous la maîtrise d'ouvrage des services de l'Etat (DDT de la Haute-Loire) en 2009 et 2010. Elle a consisté dans un premier temps à l'analyse de l'existant, puis à des investigations de terrain et à l'analyse des données récoltées.

367 kilomètres de cours d'eau ont été prospectés (10 affluents en rive droite de la Loire, 12 en rive gauche) et 291 ouvrages visités. Cela représente une densité d'un peu moins de 1 ouvrage par kilomètre, et d'un ouvrage infranchissable tous les 3.6 km. Parmi les ouvrages recensés, 184 sont des seuils dont 86% peuvent être considérés comme étant à l'abandon.

Une fiche d'identification, comportant leurs principales caractéristiques, a été réalisée pour chacun de ces ouvrages. A partir de ces données, une carte de synthèse par rivière a été établie. Ces données sont consultables auprès de la Direction Départementale des Territoires de Haute-Loire.

Zoom sur le bassin versant de la Gagne :

- 42 km de cours d'eau parcourus,
- 37 ouvrages recensés, dont 17 difficilement franchissables ou infranchissables.

Zoom sur le bassin versant de la Sumène :

- 35.8 km parcourus,
- 31 ouvrages recensés, dont 19 difficilement franchissables ou infranchissables

Zoom sur le bassin versant du Ramel :

- 24 ouvrages recensés, dont 19 difficilement franchissables ou infranchissables.

Savoirs et mémoires d'eau en Loire amont :

Afin que l'élaboration du SAGE ne repose pas seulement sur une appréciation technique et scientifique et pour permettre une meilleure participation et prise en compte du vécu de la population, une action visant le recueil et la valorisation des savoirs locaux autour de l'eau sur le territoire Loire amont a été lancée mi 2009 et s'est poursuivie en 2010 et 2011. Cette action a été portée par le CPIE du Velay en partenariat avec l'association Geysier.

Cette prestation a comporté trois phases :

- phase de préparation (réalisée) : précision de la méthodologie, des thématiques, bibliographie,...
- phase de collecte et de traitement (réalisée) : entretien avec diverses personnes ressources, appel à témoignages écrits et iconographiques via la presse, réunions locales,...
- phase de valorisation : réalisation d'une exposition et d'un livret, qui feront l'objet d'une valorisation en 2013.

Une action a été conduite **au premier semestre 2010 en partenariat avec plusieurs classes de l'ISVT de Vals Près le Puy. L'objectif de la prestation était de dresser un bilan de l'utilisation du phosphore d'origine domestique, et de sensibiliser le public sondé.** Dans ce cadre un questionnaire a été produit et une plaquette d'information sur le phosphore (origines, impacts, actions permettant de réduire l'utilisation du phosphore) a été éditée. Une centaine de personnes a ainsi été sensibilisée à cette thématique.

C. LIENS INTER - SAGE

La Commission Inter-S.A.G.E. Loire amont - Ardèche, commission qui a été créée spécialement compte tenu de la forte imbrication entre les deux démarches avec l'existence du complexe hydro-électrique de Montpezat sur le haut-bassin de la Loire, s'est réunie le 21 septembre 2010 et le 12 septembre 2011. Lors de cette dernière rencontre, les données alors disponibles sur l'impact des aménagements de Montpezat sur le régime annuel, les crues, les débits d'étiage de la Loire et sur le milieu ont été présentées.

La Commission Inter-S.A.G.E. Lignon du Velay, Loire en Rhône Alpes et Loire amont, s'est réunie le 6 juillet 2011, le 12 mars 2012 et le 11 juin 2012. Ces réunions se sont intéressées aux points pour lesquels les SAGE interfèrent entre eux (phosphore, transport sédimentaire, gestion de Grangent et Lavalette...), notamment dans le cadre de la phase de validation du SAGE Loire en Rhône Alpes.

A noter que des échanges réguliers ont lieu entre les animateurs des différentes démarches.

D. INFORMATION / COMMUNICATION / CONSULTATION

La lettre du SAGE Loire amont :

Parmi les différentes actions envisagées, l'année 2010 a vu la diffusion du bulletin d'information du SAGE, « les nouvelles de l'eau en Loire amont » à l'ensemble des foyers du territoire Loire amont. L'édition n°2 des « nouvelles de l'eau en Loire amont » devrait être diffusée au premier trimestre 2013 aux personnes en ayant fait la demande (bulletin d'inscription téléchargeable sur le site internet ode43.fr à la rubrique SAGE Loire amont).

Les formations du SAGE Loire amont :

Dans le cadre de la mise en œuvre du SAGE Loire Amont, un cycle de sessions de **partage et de renforcement de la connaissance a été mis en place**. Organisées et animées par les bureaux d'études ACTeon, Eaucéa, Ecodécision et Ema Conseil, ces sessions ont abordé pour des thématiques choisies, **concepts, méthodes et applications pratiques**.

L'objectif de ces sessions était de permettre d'établir une base de connaissance commune à tous et ainsi de comprendre les choix à faire (quel niveau d'ambition, quelles actions possibles) et leurs implications potentielles (sur le milieu, sur les acteurs économiques). Ces sessions ont été ouvertes à l'ensemble des membres des groupes de travail thématiques et de la Commission Locale de l'Eau ainsi qu'à des experts et acteurs

extérieurs potentiellement intéressés. **Elles se sont adressées aussi bien aux élus qu'aux techniciens de ces structures.**

Cinq formations ont été proposées en 2010 et 2011 :

1. Le SAGE : comment et pour quoi ?
2. Comment établir le bilan hydrologique du bassin Loire Amont ?
3. Quel(s) rôle(s) pour les analyses économiques dans l'élaboration du SAGE ?
4. Quels enjeux de restauration physique des cours d'eau ? A la recherche d'un juste équilibre entre les objectifs de Kyoto et de la Directive Cadre sur l'Eau.
5. Gestion et protection des têtes de bassin versant

Diffusion des données du SAGE :

Les données concernant le SAGE (comptes rendus des différentes rencontres, rendus des études conduites dans le cadre de la démarche) sont régulièrement mises à jour sur le site de l'Observatoire départemental de l'Eau (ode43.fr) et sur Gesteau.

E. SUITE DE LA PROCEDURE

Le travail d'élaboration du S.A.G.E. se poursuivra jusqu'à la fin de l'année 2013 avec les étapes suivantes :

- construction et validation de la stratégie ;
- rédaction des éléments constitutifs du SAGE (PAGD et règlement), avec un appui juridique, avant leur approbation ;
- lancement du processus de validation du SAGE.

En parallèle seront conduits :

- le rendu de l'étude d'approfondissement de la connaissance des impacts de l'aménagement de Montpezat ;
- l'évaluation environnementale de la démarche.

F. RÉUNIONS

Le tableau ci-après présente les réunions qui se sont déroulées en 2010-2011-2012 dans le cadre de l'élaboration du S.A.G.E. Loire amont :

Commission	Date
C.L.E.	2 juillet 2010 29 septembre 2011
Bureau	11 mai 2010 23 février 2011 10 janvier 2012 5 mai 2012 25 octobre 2012
Formations : 1. Le SAGE : comment et pour quoi ? 2. Comment établir le bilan hydrologique du bassin Loire Amont ? 3. Quel(s) rôle(s) pour les analyses économiques dans l'élaboration du SAGE ? 4. Quels enjeux de restauration physique des cours d'eau ? A la recherche d'un juste équilibre entre les objectifs de Kyoto et de la Directive Cadre sur l'Eau 5. Gestion et protection des têtes de bassin versant	23 février 2010 23 février 2010 21 avril 2010 22 avril 2010 21 juin 2011
GTT Combinés	21 avril 2010 15 septembre 2010 17 février 2011 8 mars 2011 21 juin 2011 10 janvier 2012 20 juin 2012
GT 4 (protection et amélioration de la qualité des milieux)	29 juin 2010 1 ^{er} octobre 2010 10 décembre 2010
GT experts Montpezat	17 novembre 2010 6 décembre 2012
GT Communication	28 mai 2010
CIS SAGE Ardèche – Loire amont	21 septembre 2010 12 septembre 2011
CIS SAGE Loire amont – Lignon du Velay - Loire en Rhône Alpes	6 juillet 2011 12 mars 2012 11 juin 2012
Divers 1. réunion d'experts sur l'hydrologie 2. réunion d'experts sur l'hydroécologie 3. réunion de présentation par la DDT du programme de mesures	22 février 2010 2 juin 2010 12 mars 2010

G. MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

Le tableau ci-après récapitule les moyens humains et financiers dévolus à l'élaboration du S.A.G.E. Loire amont pour les années 2010, 2011, 2012.

Opération	Dépenses correspondantes en 2010/2011/2012	Recettes perçues en 2010/2011/2012 de l'AE LB, des CR Auvergne et Rhône Alpes, d'EDF...
Frais de personnel et de fonctionnement pour : - un ingénieur - une secrétaire (1/4 ETP)	116 494 €	83 402 €
Marché d'accompagnement du processus de négociation et de médiation	10 372 €	16 072 €
Accompagnement du recensement des zones humides par le CBNMC	3 150 €	
Approfondissement de la connaissance des impacts de l'aménagement de Montpezat	76 384 €	27 000 €
Bulletin d'info et identité graphique	7 029 €	7 342 €
Etudes complémentaires Lot 1 : diagnostic socio-économique du territoire et scénario tendanciel	13 096 €	116 304 €
Etudes complémentaires Marché complémentaire au lot 1 : traduction du scénario tendanciel en impacts sur les enjeux du SAGE Loire amont liés à la qualité de l'eau et des milieux	10 285 €	
Etudes complémentaires Lot 2 : assistance à maîtrise d'ouvrage pour la définition et l'estimation financière d'un protocole de recueil de données permettant de finaliser le diagnostic global du fonctionnement de l'aménagement hydro-électrique de Montpezat, diagnostic et élaboration des scénarios	56 748 €	
Etudes complémentaires Lot 3 : bilan hydrologique et élaboration des scénarios	48 034 €	
Etudes complémentaires Marché complémentaire au lot 3 : accompagnement des groupes de travail 3 « qualité des eaux » et 4 « qualité des milieux » dans l'élaboration des scénarios contrastés du S.A.G.E. Loire amont	24 129 €	
TOTAL	365 721 €	250 120 €

**Rapport d'activités de la Commission Locale de l'Eau
Années 2010, 2011, 2012
Validé par la Commission Locale de l'Eau du 22 mars 2013**